

# PÊCHE VAR 83

## ACTUALITÉS

ÉDITION  
2022



**FÉDÉRATION DU VAR**

pour la Pêche &  
la Protection du  
Milieu Aquatique



100 chemin du paradou  
83790 Pignans

[federation@pechevar.fr](mailto:federation@pechevar.fr)  
[www.pechevar.fr](http://www.pechevar.fr)



# L'ÉDITO

du Président Fédéral

“

*Face aux défis climatiques, nous poursuivons nos engagements pour la pêche et les milieux aquatiques !*

”

" Savoir-faire et faire savoir " sont les éléments essentiels de notre activité associative en matière environnementale et de communication. Malgré le confinement et la crise sanitaire que nous avons subis en 2021, la fédération du Var pour la pêche et les associations adhérentes (AAPPMA) ont poursuivi leurs actions sur les milieux aquatiques et sur le développement du loisir pêche dans ce département.

Dans ce troisième numéro de PêcheVar actualités, vous trouverez les plus emblématiques dans les domaines d'interventions essentiels sur l'aménagement, la protection et le suivi des milieux aquatiques.

Grâce à l'engagement des bénévoles des associations, des salariés de la fédération, des participants extérieurs au monde qui sont à féliciter, face au réchauffement climatique et à la sécheresse que nous subissons, nos actions

permettent de mieux appréhender l'avenir de plus en plus difficile pour nos cours d'eau et plan d'eau, pour maintenir une population piscicole riche comme le montrent certaines images dans ce magazine. Chacun d'entre nous doit prendre conscience de cette évolution, de son implication contre ces dangers qui menacent l'avenir de notre passion, des territoires et des milieux aquatiques.

Je tiens également à remercier les services développement, animation et technique qui ont participé à la rédaction de cette édition ainsi que Monsieur Didier BREMOND, Président de l'Agglomération Provence Verte, Vice-Président du Conseil Départemental, Maire de Brignoles et Président du Syndicat mixte de l'Argens, pour l'interview qu'il nous a accordée.

Je vous souhaite une excellente lecture et une belle fin de saison de pêche.

*Louis FONTICELLI,  
Président Fédéral*

# SOMMAIRE



04

## L'ENTRETIEN

DIDIER BRÉMOND, PRÉSIDENT DU SYNDICAT MIXTE DE L'ARGENS,  
PRÉSIDENT DE L'AGGLOMÉRATION PROVENCE VERTE,  
MAIRE DE BRIGNOLES

06

## L'ACTU ASSOCIATIVE

ENQUÊTE PÊCHEURS, TEMPS FORTS DES AAPPMA

12

## PORTRAITS

DE CEUX QUI S'INVESTISSENT DANS LA PÊCHE ASSOCIATIVE,  
LES FEMMES À L'HONNEUR

14

## L'OFFRE DE PÊCHE

AMÉNAGEMENTS, ENTRETIEN DES PARCOURS DE PÊCHE...

20

## ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT

ATELIERS PÊCHE NATURE, MANIFESTATIONS GRAND PUBLIC...

24

## GESTION PISCICOLE & MILIEUX AQUATIQUES

ATLAS BIODIVERSITÉ, REMPOISSONNEMENTS, PLANS DE GESTION...

36

## RÉGLEMENTATION & POLICE DE LA PÊCHE

SUIVI DES PROCÈS-VERBAUX, BILAN DE TOURNÉES...

38

## BELLES PRISES



# L'ENTRETIEN...



## DIDIER BRÉMOND

Maire de Brignoles  
Président de l'Agglomération Provence Verte  
Président du Syndicat Mixte de l'Argens

“

*Les cours d'eau  
sont aussi les  
témoins de la  
bonne ou  
mauvaise santé  
d'un Territoire*

”

***Monsieur le Président, la pêche en eau douce dans le territoire de l'Agglomération Provence Verte rassemble plus de 3000 adhérents. Quel regard portez-vous sur ces pratiquants ?***

La pêche est pour moi plus qu'un sport. Cela demande de la patience, de la concentration, je crois que cela permet aussi de se vider la tête au bord de l'eau et entre amis. Les pêcheurs sont des gens que je vois dans la convivialité, le partage, l'amour de la nature. C'est donc une véritable philosophie et c'est

aussi un excellent moyen de découvrir notre territoire. Je les sais également très actifs sur le terrain de la sensibilisation et de la protection de l'environnement. Ce sont des femmes et des hommes engagés, qui n'hésitent pas à défendre ces valeurs de préservation de la nature et des milieux aquatiques.

***Vous êtes le Maire de Brignoles, commune traversée par le Caramy. Quel est votre attachement à cette rivière ?***

Une ville traversée par une

rivière a toujours un charme particulier, elle amène une certaine sérénité. Le Caramy traverse notre cœur de ville et sans lui Brignoles n'aurait pas la même allure. On peut dire aussi qu'avec le réchauffement climatique, c'est un vrai plus pour une commune de disposer d'un vecteur de fraîcheur tel que le Caramy. Nous travaillons d'ailleurs pour redonner aux berges toute leur utilité, tant dans le cadre de la prévention des inondations que pour en faire un vrai lieu de vie pour les Brignolais. Je suis très attaché à ce cours

d'eau pour toutes ces raisons. Nous y organisons par ailleurs des actions de sensibilisation et de nettoyage plusieurs fois par an, encore récemment à l'initiative des enfants du Conseil Municipal des Jeunes.

***En 2021, l'Agglomération a contribué au fonctionnement d'une annexe éducative, la « Maison de la Pêche et de la Nature en Provence Verte » basée au lac de Sainte-Suzanne (Carcès). Cet établissement d'accueil vise à sensibiliser le grand public à la préservation des milieux aquatiques et à la biodiversité. Selon vous, la pêche associative joue-t-elle un rôle essentiel dans ce domaine ?***

Les associations, dans de très nombreux domaines, jouent un rôle essentiel que les collectivités ne pourraient bien souvent pas, ou en tout cas pas aussi bien tenir. La pêche en est un exemple, et l'Agglomération a effectivement soutenu la création de ce lieu ressource pour la sensibilisation des publics. A mon sens notre territoire était tout à fait propice à l'accueil d'un tel projet, a fortiori sur un site où se rencontrent l'eau et la forêt. Je crois que les pêcheurs sont, comme je le disais précédemment, des acteurs essentiels de la préservation du milieu aquatique et de la biodiversité. Ils sont profondément attachés à cette nature qu'ils connaissent particulièrement pour être constamment en contact avec elle. Oui la pêche joue non seulement un rôle essentiel dans la sensibilisation, que ce soit auprès de ses adhérents, mais également auprès du grand public et en particulier des plus jeunes. N'oublions pas que les cours d'eau sont aussi les témoins et les baromètres de la

bonne ou mauvaise santé d'un territoire.

“

***L'enjeu de la ressource en eau est crucial pour les années à venir***

”

***En tant que Président du Syndicat Mixte de l'Argens, quels sont les principaux chantiers dans le cadre de la GEMAPI (Gestion de l'Eau, des Milieux Aquatiques et de la Prévention des Inondations) en 2022 et les orientations prioritaires pour les prochaines années ?***

La compétence GEMAPI (entrée en vigueur en janvier 2018) a été partiellement transférée au Syndicat Mixte de l'Argens avec la double finalité de la protection contre les inondations et de la préservation des milieux aquatiques dans leur ensemble. Elle implique de nouvelles actions en matière d'aménagement de bassin hydrographique, d'entretien et d'aménagement de cours d'eau, de défense contre les inondations et de protection et de restauration des sites, des écosystèmes aquatiques et des zones humides. Dans le cadre du Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI) piloté par le SMA, plusieurs actions de travaux d'aménagement ont également pour but de restaurer les milieux aquatiques et donner plus de place aux fonctionnalités des cours d'eau. Les travaux du seuil du Verteil (sous Maitrise d'ouvrage du SEVE) ou celui des Iscles à Roquebrune-sur-Argens (sous Maitrise d'ouvrage du SMA

sont un bon exemple de complémentarité avec d'un côté la prévention des inondations (abaissement du niveau d'eau, suppression d'obstacle aux écoulements...) et de l'autre la restauration de la continuité écologique et piscicole avec la mise en place de passe à poissons pour l'alose feinte et autres poissons migrateurs. Le SMA fait également un travail de restauration et d'entretien des cours d'eau tout au long de l'année sur une partie conséquente du bassin versant de l'Argens grâce à l'élaboration de Plans Pluriannuel de Restauration et d'Entretien dont l'objectif est la mise en place d'une gestion raisonnée et durable de la rivière et de sa ripisylve.

Les travaux d'entretien sont essentiels et participent au bon fonctionnement de la rivière ainsi qu'à son bon écoulement en cas de crue. Enfin, l'enjeu de la ressource en eau est crucial pour les années à venir. Dans un contexte de changement climatique, la ressource en eau doit faire l'objet d'une gestion durable aussi bien quantitative que qualitative afin de garantir la qualité des milieux aquatiques et l'ensemble des usages dont la pêche. Le SMA pilote en ce sens un Plan de Gestion de la Ressource en Eau sur les bassins Caramy / Issole et Bresque en cherchant à organiser le partage de la ressource en eau et la préservation d'un équilibre.

Tous ces enjeux, actuels et futurs nous les partageons et y travaillons en collaboration avec les différents usagers de la rivière dont la Fédération Départementale pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique du Var, dans un esprit de conservation du patrimoine naturel.



# ENQUÊTE PÊCHEURS



Aux prémices de 2022, année électorale au sein de la Fédération, son Conseil d'Administration a souhaité faire un état des lieux de la pratique de la pêche en eau douce dans le Var et estimer les actions prioritaires à engager. Pour atteindre cet objectif, un groupe de travail fédéral fut mandaté afin de réaliser une enquête en ligne.

Face à un faible pourcentage global de renouvellement des adhésions (seulement 52%), il était aussi nécessaire de comprendre les motivations tout comme les réticences des pêcheurs qui les incitaient à ne pas renouveler leurs adhésions.

1200 pêcheurs, soit 10% des adhérents sur 2021, ont pris le temps de répondre à cette enquête diffusée sur tous nos réseaux y compris via nos listes de diffusion internes.

Cette enquête, sous forme de questionnaire anonyme, donnait la possibilité aux pêcheurs de répondre à des points émanant des principaux axes de développement de la Fédération, des retours récurrents des pêcheurs et des actions prévisionnelles de notre programme d'activités. Trois niveaux de profils « pêcheurs » ont été identifiés : les nouveaux, les renouvelés (fidèles) et les non renouvelés entre 2020 et 2021.

Le premier niveau de connaissance concernait la pratique de pêche et les poissons recherchés. 2/3 des répondants fréquentent en premier lieu les eaux de seconde catégorie piscicole.

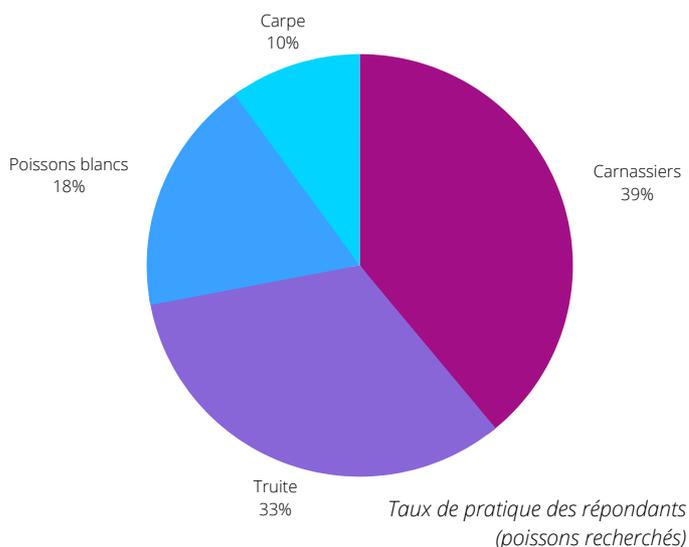
## LA SECONDE CATÉGORIE PISCICOLE PLÉBISCITÉE

Le carnassier est la famille de poisson la plus prisée (39% global) notamment chez les nouveaux pêcheurs (42%), loin devant la truite (30%) recherchée par les





pêcheurs fidèles (36%), le poisson blanc (17%) et la carpe (10%). Il faut noter une augmentation de certaines pratiques depuis la dernière enquête réalisée en 2012, à savoir la recherche de la truite sauvage (+7 points), du poisson blanc (+6 points) et de la carpe (+5 points).



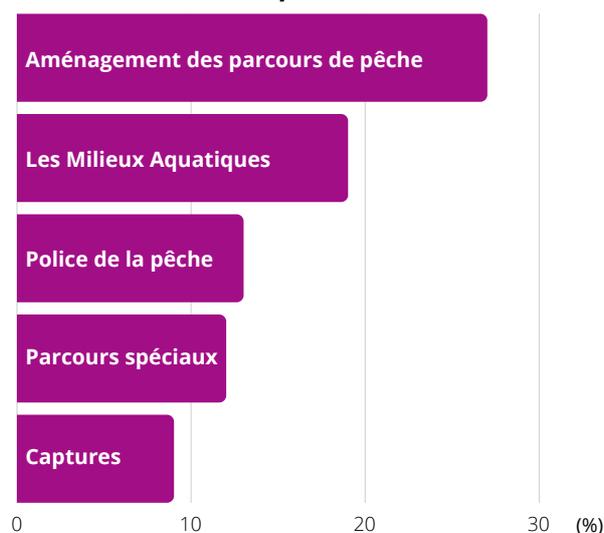
## PRIORITÉ À L'AMÉNAGEMENT, LA POLICE DE LA PÊCHE ET LES MILIEUX AQUATIQUES

L'autre question posée aux pratiquants concernait les priorités d'actions à mettre en place. 10 choix étaient possibles.

Parmi les souhaits d'améliorations prioritaires des pêcheurs : l'aménagement des parcours de pêche (27%)

où accessibilité et proximité sont requis notamment par les nouveaux adhérents. L'autre axe de priorité concerne la qualité des milieux aquatiques (19%) devant la police de la pêche (13%). Plus étonnant, la capture de poissons arrive en cinquième place. "Ces informations, qui émanent directement de nos adhérents, seront une source d'inspiration pour le futur Conseil d'Administration de la Fédération et de nos AAPPMA" précise le Président fédéral Louis FONTICELLI.

### Priorité d'Action des pêcheurs donnée à ...





# RÉTRO 2021 - LA PÊCHE ASSOCIATIVE EN PLEIN ESSOR

Les voyants sont au vert !

La pêche associative semble sortir la tête de l'eau... Après deux années compliquées, l'épisode post Covid-19 apporte enfin un second souffle aux activités de pleine nature.

## LES EFFECTIFS DE PÊCHEURS EN 2021

**Carte Interfédérale** : 3553 adhérents (+9%)  
**Carte Personne majeure** : 2576 adhérents (+4%)  
**Carte Journalière** : 2157 pêcheurs (+8%)  
**Carte Moins de 12 ans** : 1618 pêcheurs (-7%)  
**Carte Hebdomadaire** : 796 pêcheurs (+6%)  
**Carte Personne mineure** : 1094 adhérents (+8%)  
**Carte Promo Femme** : 537 adhérents (+2%)  
**Carte Promotionnelle Automne** : 247 adhérents

## DES OFFRES DE PARRAINAGE POUR DÉCOUVRIR LA PÊCHE

Les effectifs de pêcheurs (12 841 pratiquants) ont augmenté de 6.5% en 2021, soit 782 adhérents supplémentaires !

Cette année aura été davantage dynamisée grâce à plusieurs offres de parrainage à destination des jeunes pêcheurs et des femmes. La Fédération Nationale de la Pêche en France a mis en place 3 offres de parrainage pour relancer la vente des cartes de pêche et encourager les plus novices à découvrir l'activité, en déclin depuis la crise sanitaire...

Ces offres, sous forme de tarif réduit de 50% minimum, étaient à la portée de tous les adhérents ayant pris leur carte de pêche en 2021 et souhaitant initier un proche, un ami ou une connaissance...

## LES EFFECTIFS DES OFFRES DE PARRAINAGE

**Offre de parrainage - 12 ans** : 130 pêcheurs  
**Offre de parrainage mineurs** : 44 pêcheurs  
**Offre de parrainage femmes** : 16 pêcheurs  
**Offre d'automne** : 247 pêcheurs

# #TEMPS FORTS 2021



## AAPPMA DU POISSON D'ARGENT NOUVEAU REVENDEUR



Un nouveau revendeur de cartes de pêche a vu le jour au Thoronet ! Carole, gérante de l'alimentation pour animaux "Croc'anim'o" propose la vente de cartes de pêche au sein de son entreprise. En plus de ses produits destinés aux animaux, vous y trouverez quelques accessoires pour la pratique de la pêche (appâts, lignes...).

## ACTIONS INTERFÉDÉRATIONS NOUVELLE RÉGLEMENTATION AU LAC DE SAINTE-CROIX



En lien avec la nouvelle réglementation des lacs du Verdon, les agents des Fédération de pêche 04 et 83 ont matérialisé les zones de réserves temporaires par des balises flottantes sur le lac de Sainte-Croix. Ces zones, propices à la reproduction des carnassiers, sont interdites à la pêche du 2ème samedi de Mars au 2ème vendredi de Juin inclus ! Ce balisage sur l'eau complète l'information déjà mise en place en 2020 sur les rives du lac.

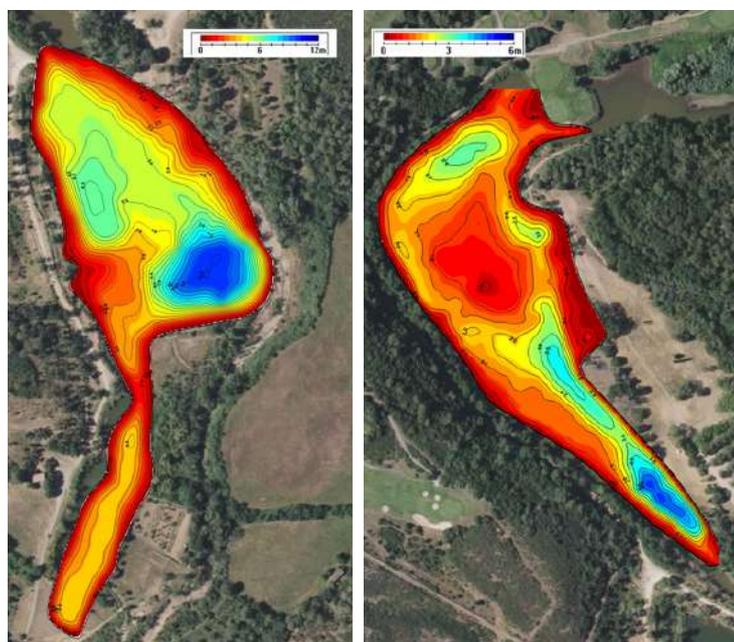
## AAPPMA LE BAS VERDON NOUVEAU PARCOURS "FLOAT-TUBE"



Un nouveau parcours de pêche Float-tube est désormais disponible sur la Gravière n°4 à Vinon sur Verdon. Dans cette pièce d'eau de 6 hectares, la pratique de cette embarcation légère est possible durant les périodes d'ouverture de la pêche des carnassiers. Notons que tout carnassier capturé doit être immédiatement remis à l'eau (parcours "No-kill").

## BATHYMÉTRIE ON CONTINUE DE PROSPECTER !

Dans l'objectif de connaître et d'avoir un suivi de l'évolution des lacs, les agents de la fédération continuent la réalisation de relevés bathymétriques. Désormais accessibles sur notre site internet, les pêcheurs disposent de nouvelles informations concernant les lacs de l'Endre, la Rimade, Carcès et les Gravières de Vinon-sur-Verdon.



## AMÉNAGEMENTS

### MISES À L'EAU



Afin d'améliorer l'accès aux grands lacs pour les pêcheurs en embarcation, des travaux d'amélioration et d'agrandissement ont été réalisés sur les mises à l'eau de Bauduen et de Saint-Cassien. D'autres travaux suivront en 2022.

## CONCOURS

### LAC DE SAINTE-SUZANNE À CARCÈS

#### PREMIER CHALLENGE RÉSERVÉ AUX JEUNES



Un projet que nous souhaitons réaliser depuis un moment ! C'est main dans la main que les AAPPMA du Gardon de Toulon et de Carcès, accompagnées par la Fédération, ont organisé la première édition du "CHALLENGE JEUNES". Un concours réservé aux pêcheurs âgés de 18 ans maximum, avec pour seule et unique technique : la pêche aux leurres ! Une vingtaine de participants, de 12 ans à 18 ans, se sont affrontés dans un bel esprit de camaraderie. Les récompenses étaient à la hauteur des attentes, de quoi encourager les nouvelles générations de pêcheurs tout en sensibilisant vers une pêche respectueuse et responsable.

Un challenge réussi qui devrait se reconduire pour les prochaines années !

## COMPÉTITION

### MASTER FEEDER AU LAC DE SAINTE-CROIX



La première édition du Master Feeder du Verdon : 27 équipes de tous horizons venues s'affronter sur les berges du lac de Sainte-Croix, soit 54 compétiteurs et près de 80 personnes au total avec l'ensemble des bénévoles ! C'est sur les berges de la Baie du Galetas, réputée pour la pêche, avec des conditions météo favorables, que les pêcheurs se sont exprimés pendant 2 manches de 5h aux termes desquelles une pesée du poids total de leur pêche par secteur est effectuée pour les départager. Un immense succès !

## ANIMATIONS ESTIVALES LAC DE STE SUZANNE

### LE TUBE DE L'ÉTÉ !



Le Pôle Animations organise des sessions de découverte de la pêche durant l'été sur le lac de Sainte-Suzanne (Carcès). En 2021, 17 matinées halieutiques ont été consacrées réunissant plus de 120 pratiquants.

Au programme : pêche au coup, connaissance des poissons, larves et insectes qui abritent le lac.

Les prises furent nombreuses grâce au cheptel piscicole du plan d'eau de barrage. Gardons, rotengles et tanches ont fait frétiler le bouchon des novices. Les plus chanceux auront connu les joies du premier combat d'un carnassier au bout de la ligne. En effet, la perche commune est bien présente, comme le brochet et le silure.

## ATELIERS PÊCHE NATURE (APN)

### RENCONTRE DES JEUNES PÊCHEURS CARÇOIS ET TOULONNAIS



Le lac de Sainte-Suzanne, plus connu sous le nom de Lac de Carcès, se trouve sous la gestion de deux AAPPMA, celle de Carcès mais aussi celle de Toulon. L'intérêt commun des deux associations pour le lac a permis d'organiser une rencontre de leurs APN respectifs, de quoi permettre aux jeunes pêcheurs de partager une belle partie de pêche ensemble.

La Maison de la Pêche et de la Nature, présente sur les rives du lac, donne accès à un large panel d'outils pédagogiques venant compléter la pratique de la pêche. En parallèle de l'apprentissage technique, les ateliers pêche nature ont également pour missions de sensibiliser les plus jeunes à l'environnement en leur inculquant les notions d'écologie, de respect de l'environnement et de protection des milieux aquatiques

# FANNY LAPEYRE

Secrétaire de l'AAPPMA L'Argens à Bras  
3ème Vice-Présidente de la Fédération



## **Fanny, à peine 22 ans et tu es déjà remarquée par nos services, peux-tu nous raconter ton parcours ?**

En tant que pêcheuse, j'ai une sensibilité particulière vis-à-vis de la nature et de sa fragilité. C'est tout naturellement que j'ai décidé d'orienter mes études sur l'environnement et sa protection.

Après les stages que j'ai effectué au sein de la Fédération lors de mon BTS, j'ai voulu m'impliquer davantage dans le milieu associatif de la pêche.

Pour cela je me suis proposée en tant que secrétaire de l'AAPPMA de Bras, puis en tant que déléguée au côté du président de l'association.

Pour boucler le tout j'ai déposé ma candidature au conseil d'administration de la Fédération du Var.

Au sein de l'association et du haut de mes 22 ans, j'aimerais convaincre le jeune public qu'adhérer à une association comme la nôtre et s'y impliquer n'est pas réservé qu'à des personnes plus expérimentées ou plus âgées.

## **En tant que femme investie dans le milieu associatif, qu'aimerais tu apporter au monde de la pêche ?**

Jusqu'aux années 80, aller à la pêche signifiait « Monsieur préparait son matériel et Madame le pique-nique ».

Même si le milieu reste, au premier abord, majoritairement masculin, le monde de la pêche s'ouvre de plus en plus aux femmes.

Cette année l'AAPPMA L'Argens, dont je suis la secrétaire, compte deux femmes en son conseil d'administration, ce qui a fait l'objet de sympathiques remarques lors de l'élection.

Les mentalités changent, nous faisons de l'excellent travail ensemble et pouvons échanger, partager et former tous autant que nous sommes.

En tant que femme dans ce milieu j'espère montrer la voie à d'autres qui n'ont jamais osé franchir le pas ou la porte d'association parfois exclusivement masculine.



## **Pêcheuse à la mouche, quel regard portes-tu sur nos milieux ?**

Pêcher à la mouche, comme pour de nombreuses autres techniques, nécessite de bien connaître le milieu dans lequel on se trouve.

Forcément, à observer cette nature de la sorte, on s'aperçoit du moindre changement, de la moindre dégradation, de la diminution de certaines populations.

Les milieux aquatiques sont, de nos jours, négligés par un grand nombre de personnes, ils deviennent chaque année de plus en plus fragiles (sécheresse, dégâts causés par l'homme et les crues entre autres).

Il est important d'éveiller les consciences sur l'importance de nos cours d'eau et de leurs richesses faunistiques et floristiques.

**IL NE S'AGIT PAS DE SENSIBILITÉ FÉMININE PLUS QUE MASCULINE, LES SENSIBILITÉS DES PERSONNES INVESTIES SE VALENT ENTRE ELLES.**



# PATRICIA LETERRIER

La nouvelle Présidente de l'AAPPMA  
Le Roseau du Réal Martin



## **Patricia, qui es-tu ?**

Retraitée, je n'en reste pas moins active ! Un quotidien bien rempli, et proche de ma famille avec un fils que je vois réussir dans le milieu de la pêche avec fierté.

En ce qui concerne la pratique de la pêche, j'y prends plaisir à chaque fois que l'occasion se présente ! Je reste tout de même modeste dans ma technique, et ce n'est pas faute d'avoir un fils guide de pêche !

## **Quel est ton lien avec la pêche ?**

Encore une, c'est bien mon fils qui est à l'origine de mon intérêt pour cette discipline. En étant passionné depuis tout petit, j'ai dû l'accompagner pour ensuite l'encourager dans cette voie. Des connaissances sur les espèces piscicoles et sur les milieux s'en sont suivies, ainsi que des rencontres et des amitiés qui ont abouti à mon engagement associatif actuel.

## **Patricia, tu es la première femme à la tête d'une AAPPMA dans le Var, quelles ont été tes motivations pour reprendre le flambeau ?**

La famille Buret, qui était à la tête de l'AAPPMA du Roseau du Réal Martin depuis sa création, ne voulait pas voir l'association s'éteindre suite à leur départ. Étant à leurs côtés depuis plusieurs années, c'est donc par amitié et par conscience que j'ai souhaité perdurer ce qu'ils avaient construit jusqu'ici. Je ferai de mon mieux durant mon mandat, la suite viendra d'elle-même !



**Au milieu de ces hommes passionnés et engagés, comment te sens-tu en tant que femme présidente ?** Même pas peur ! A vrai dire, je suis un peu la mascotte. Je me sens bien encadrée, c'est important et j'espère pouvoir mener à bien cet engagement.





# PÊCHE ACCESS' : ON POURSUIT NOS EFFORTS !

Comme annoncé en 2021, nos efforts en terme d'accessibilité pêche sont déployés sur la nouvelle année. L'objectif est d'améliorer l'accès aux cours d'eau, sans toutefois impacter l'équilibre de la ripisylve ni créer des "autoroutes halieutiques".

Une première campagne, dédiée majoritairement à la première catégorie piscicole, à été relayée en 2021 par une nouvelle édition qui prendra davantage en considération les eaux de secondes catégorie à partir de l'Automne 2022.

En effet, les travaux d'entretien continueront sur nos rivières afin de pérenniser les travaux déjà effectués précédemment, tout en incluant des priorités sur les plans d'eau pour développer les pêches statiques sur les fleuves côtiers qui sont au coeur de nos décisions.

## LE BAS ARGENS ET LES MISES À L'EAU...

En effet, l'Argens, fleuve côtier de plus de 115km, dispose d'une grande richesse halieutique, tant sur le plan piscicole que technique. La problématique sur un tel linéaire concerne principalement le droit de pêche nécessitant l'accord des riverains propriétaires : le fameux bail de pêche.

Si l'on se penche uniquement sur la partie aval de l'Argens, c'est plus de 1500 propriétés privées et de baux à demander.

Face à cette problématique, un travail de prospection conséquent est à mener pour répondre aux attentes des pêcheurs sur ce milieu très fermé mais très convoité... Notamment par la création de mises à l'eau pour les embarcations.

Une mission à laquelle la Fédération s'attelle dès 2022.



€ Bilan

Financements

Pêche associative\* : 8 300€

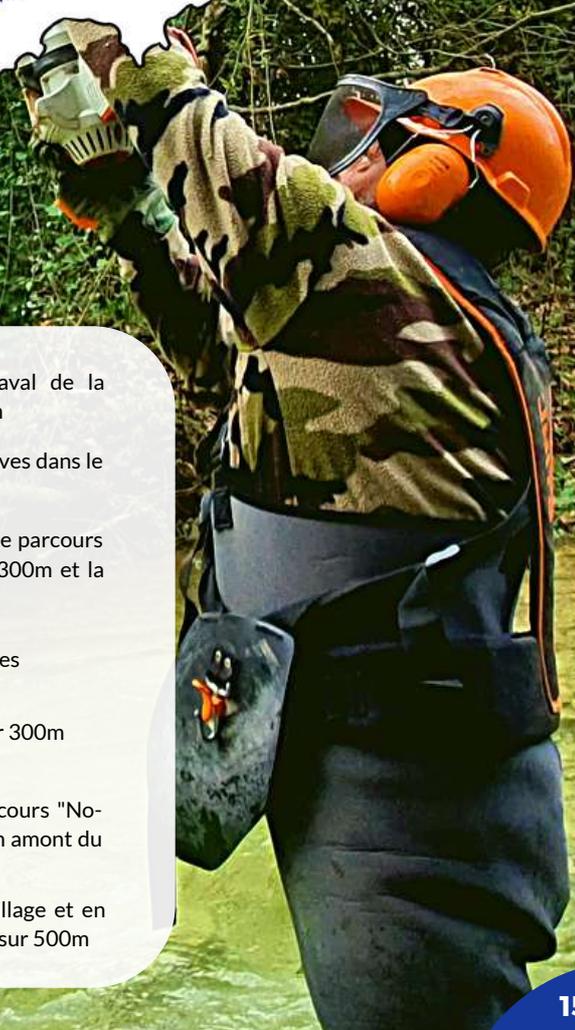
\*Fédération de pêche du Var,  
et Fédération Nationale de la pêche en France  
AAPPMA du Var

8 300€

# LES TRAVAUX "PÊCHE ACCESS" RÉPARTITION DES SECTEURS



- 1** L'Artuby à Comps (lieu-dit l'Ecluse") sur 300m
- 2** L'Artuby à La Martre sur 250m
- 3** La Bresque à Entrecasteaux dans le village et sur le parcours "No-kill" en amont du village
- 4** Le Caramy à Carcès, lieu-dit "le Coude" sur 300m et l'Argens en aval de la confluence avec le caramy sur 500m
- 5** L'Argens à Bras, parcours "No-kill Truites" sur 200m
- 6** Le Ruisseau de Pontevès à Barjols sur 400m
- 7** La Ribeirotte au Val, en aval de la station d'épuration sur 200m
- 8** Les gorges du Caramy à Tourves dans le parcours "No-kill"
- 9** Le Caramy à Brignoles dans le parcours "No-kill" du centre-ville sur 300m et la zone des Consacs sur 200m
- 10** Le lac du Plan du Pont à Hyères
- 11** Le Las au Revest-les-Eaux sur 300m
- 12** L'Issolle à Ste Anastasie, parcours "No-kill" et seuil des Moulières en amont du village sur 500m
- 13** L'Issolle à Flassans dans le village et en aval de la station d'épuration sur 500m





# TOURISME : DES HÉBERGEMENTS QUI ONT LA PÊCHE !

Lac de Sainte-Croix, lac de Saint Cassien, lac de Sainte-Suzanne, le Verdon... Des lieux qui attirent une forte clientèle touristique toute l'année, dont de nombreux pêcheurs !

L'avantage du tourisme pêche? Une clientèle d'ailes de saison car l'haliéutisme est possible toute l'année dans certains plans d'eau.

Dans cet objectif de participer au développement économique du Territoire varois, la Fédération et les AAPPMA, en partenariat avec les Offices de Tourisme Intercommunaux, ont sélectionné des gîtes et des campings pour accueillir au mieux les pêcheurs.

10 hébergements labellisés pêche sont répartis dans le Var, à quelques pas des parcours à enjeux halieutiques.

## 1,5 MILLION DE PÊCHEURS POTENTIELS

Ainsi un hébergement qualifié « Pêche » garantit :

- Des équipements adaptés aux pêcheurs
- Local technique dans l'hébergement (ou annexé) comportant un accès distinct sécurisé par fermeture pour le stockage du matériel de pêche
- Réfrigérateur indépendant pour stocker les appâts de pêche
- Point(s) d'eau extérieur pour le rinçage du matériel
- Bac(s) à vifs

La mise à disposition aux pêcheurs de nombreuses informations et documentations

- Accès internet wifi
- Liste des informations relatives à la pêche
- Cartes géographiques (IGN et autres), revue et guide de pêche, documentation touristique locale...

Retrouvez la liste de nos hébergements labellisés "Pêche" sur notre site web [www.pechevar.fr](http://www.pechevar.fr), rubrique Pêche/Où Pêcher/Hébergements



*Parmi les hébergements ayant reçu le label "Hébergement pêche", le Domaine de Brauch avec vue dominante sur le lac de Sainte-Suzanne*

DUMAS LOIC  
PHOTOGRAPHIE

# PÊCHE DE LA CARPE DE NUIT : NOUVEAU PARCOURS

La communauté carpiste dispose désormais d'un nouveau parcours de pêche de la carpe de nuit !

C'est avec détermination que les bénévoles de l'AAPPMA la Muyoise ont réussi à créer et à obtenir toutes les autorisations nécessaires à la mise en place de ce parcours.

La réglementation autorise désormais la pêche de ce cyprinidé la nuit sur les lacs de l'Endre et de la Rimade, sous des règles strictes.

## UNE PÊCHE SUR RÉSERVATION

Afin de cadrer au mieux la pêche de la carpe de nuit, et en rapport avec l'espace réduit des lacs, l'AAPPMA a mis en place un système de réservation de postes de pêche. Ces postes sont numérotés de 1 à 8 (cf. image), et les pêcheurs doivent se rendre sur internet et s'identifier afin de réserver l'emplacement de leur choix. Un moyen pour les gestionnaires de suivre la fréquentation du lac, et de contrôler davantage le bon fonctionnement.

Ce site de réservation est également un outil que les pratiquants des autres techniques utilisent ! En effet, les autres pêcheurs, aux leurres notamment, consultent les réservations pour connaître l'accessibilité du site. Si tous les postes sont pris durant le week-end, les autres usagers des lacs pourront y pêcher en connaissance de causes, ou changer leurs plans s'ils le souhaitent. Après une quarantaine de réservations en 2021, la bonne cohabitation entre les différentes pratiques semble être au rendez-vous !



€ Bilan



Financements :

Pêche associative\* : 2200€

\*AAPPMA La Muyoise  
Fédération de pêche du Var,  
et Fédération Nationale de la pêche en France



# 2021/2022 , UNE OFFRE DE PÊCHE RÉDUITE : QUE FAIT LA FÉDÉRATION ?

Moins de précipitations, des travaux, des pollutions et des feux de forêt, notre magnifique département subit un peu plus chaque année des perturbations climatiques et humaines impactant directement les milieux aquatiques et la pratique de la pêche... La Fédération concentre ses efforts sur l'accessibilité et se positionne en faveur des pêcheurs.

## LAC DES ESCARCETS ET L'AILLE :

Lors de l'été 2021, la Réserve Nationale de la Plaine des Maures fut ravagée par les flammes... Une tragédie qui, au-delà du spectacle terrifiant et destructeur du feu, impactera en conséquence le biotope. Le lac des Escarcets, véritable havre de paix pour les pêcheurs, fut encerclé par les flammes... tout comme l'Aille. Malgré nos nombreuses tentatives de négociations pour obtenir des dérogations afin d'autoriser les pêcheurs à accéder aux sentiers menant aux sites de pêche (l'Aille), un arrêté préfectoral interdit l'accès à la réserve jusqu'en septembre 2022. Les pêcheurs comme tous les autres usagers doivent le respecter.



## LAC DE L'AVELLAN :

Il était une fois, une petite retenue collinaire perdue entre les vallées de l'Estérel. Pour des raisons de sécurité, ce plan d'eau a vu sa côte réduite à son minimum... La commune de Fréjus, propriétaire du site, a souhaité écarter tous les risques liés au barrage en abaissant le niveau de l'eau au plus bas. Un impact pour les espèces piscicoles, concentrées désormais dans une plus petite pièce d'eau, mais aussi des dégâts pour toute la faune environnante... Le pôle développement de la Fédération a organisé un entretien avec les élus, mais face aux coûts de restauration, la commune refuse toute intervention.





## BARRAGE DU REVEST

Depuis le début de l'année 2021, le barrage a subi de gros travaux d'entretien. Dans le cadre de ce chantier interdit au public, le plan d'eau a été abaissé au-delà de sa côte minimale d'exploitation, et vidangé en septembre.

La Fédération a fait appel à un pisciculteur professionnel afin de transférer les poissons vivants dans le plan d'eau de Sainte Suzanne à Carcès. Une opération de surveillance a été menée par les bénévoles de l'AAPPMA du Gardon de Toulon afin de limiter les tentatives de braconnage et de préserver le cheptel piscicole vulnérable. Le plan d'eau de Dardennes fera l'objet d'un rempoissonnement à l'issue des travaux et dès sa prochaine remise en eau, dépendante de la pluviométrie.



## LAC PERRIN (ROQUEBRUNE SUR ARGENS)

Le lac Perrin, sur la commune de Roquebrune sur Argens, est un plan d'eau connecté à l'Argens. Très prisé pour le tourisme, le nautisme ou la baignade, au détriment de la pêche de loisirs, la Fédération a entamé des négociations pour autoriser les embarcations légères à destination de la pêche. Plusieurs mois et entrevues avec les élus responsables du projet ont été nécessaires pour réussir à obtenir l'autorisation de pêche en float-tube sur une partie du lac.

Le développement des activités nautiques sur la période estivale au sein de notre département, est de plus en plus problématique pour la communauté pêche, notre mission est de trouver des compromis pour satisfaire les pêcheurs tout en restant en accord avec l'économie locale.





## FISHING TOUR UNE PREMIÈRE ENCOURAGEANTE !

C'est au parc de loisirs de Vidauban, que notre premier "Fishing Tour" s'est déroulé. Cette animation destinée à la découverte de la pêche, sous forme de tournée départementale, a pour principe d'aller directement à la rencontre du grand public en sélectionnant des lieux fréquentés afin de les accompagner canne à la main.

Près de 100 participants, dont 67 "apprentis" ont découvert la pêche sous de nombreuses formes grâce à plusieurs ateliers encadrés par des spécialistes : pêche à la mouche, pêche de la carpe, pêche au coup ou encore pêche aux leurres. Organisé durant les vacances scolaires, les jeunes étaient représentés en force ! Les captures de poissons furent difficiles mais ils n'ont rien lâché, gardons et truites auront récompensé leur patience.

Une belle animation, coordonnée sans faille grâce à l'AAPPMA locale "Le Poisson d'Argent" et au soutien de la ville de Vidauban et de l'Agglomération "Dracénie Provence Verdon".

Retrouvez toutes les dates de notre tournée 2022 sur notre page Facebook !



### Les spécialistes du jour !

-  Pêche à la mouche : Club Puget Passion Pêche
-  Pêche au coup : Daniel Carpentier

### € Bilan



### Financements

**Pêche associative\* : 1 500€**

\*Fédération de pêche du Var,  
et Fédération Nationale de la pêche en France  
AAPPMA Le Poisson d'Argent



# ATELIERS PÊCHE NATURE

## À CHACUN SA SPÉCIALITÉ !



En 2021, le département du Var compte 3 Ateliers Pêche Nature et accueille près d'une soixantaine de jeunes pêcheurs. Ces ateliers ont pour mission d'accompagner les jeunes pêcheurs dans la pratique de la pêche et de les sensibiliser à l'environnement.

### SALERNES

En se situant à proximité du lac de Sainte-Croix, les enfants inscrits à l'APN de Salernes ont la chance de pouvoir découvrir et pratiquer régulièrement les pêches en embarcation ! Pêche en linéaire, verticale, à jigger ... de quoi attraper tous les carnassiers !

**i** contact : 0603602048 (Jacques Landi)

### FRÉJUS

Connu pour leurs compétences en pêche du poisson blanc à la grande canne, l'APN de l'AAPPMA La Gaule de l'Estérel forme et accompagne de nombreux pêcheurs vers la compétition !

**i** contact : 0608271113 (Robert Dancette)

### TOULON

En pratiquant régulièrement dans l'étang des Loisirs situé à Ollioules, l'APN de l'AAPPMA De Toulon et ses environs est devenue experte en pêche au coup ! Carpes, rotengles, gardons ... les jeunes pêcheurs sur-motivés apprennent vite et bien en compagnie de cette belle équipe de bénévoles.

**i** contact : 0630036419 (Yoann Miget)





# ÉTANGS DE SAUVEBONNE

## DES JOURNÉES DE DÉCOUVERTE PÊCHE ET FAUNE AQUATIQUE

En collaboration avec la LPO PACA, gestionnaire du site, et la Ville d'Hyères, propriétaire des étangs, la Fédération de Pêche Var a organisé à l'Automne 2021 une matinée de découverte "Pêche et Nature" à Sauvebonne. Habités à la mer, de nombreux hyérois se sont laissés tenter par une partie de pêche en eau douce. Après avoir reçu les conseils de nos animateurs diplômés, les "jeunes apprentis" ont lancé la ligne. A force de patience, voire de talent, ils ont tous réussi à capturer leur premier poisson (gardons, rotengles et perches soleils).

Une séance de connaissance sur l'anatomie du poisson a ponctué cette matinée, avant la remise à l'eau des combattants! Deux visites guidées ont permis aux plus curieux de comprendre les enjeux environnementaux de ce site classé "refuge LPO".

La Fédération, et son Président Louis FONTICELLI, remercie la Ville d'Hyères les Palmiers, représentée son Adjoint M. François CARRASSAN et l'Adjointe spéciale de Sauvebonne, Mme Martine GIRODENGO. Une Mention spéciale aux bénévoles des AAPPMA "Le Gardon de Toulon et ses environs" et "Le Roseau du Réal Martin" qui ont participé à la réussite de ce premier événement. La Fédération remercie également la LPO qui s'est associée à cet événement en proposant des visites guidées.

Au regard du succès de cette Première, d'autres journées de découverte sont prévues en 2022.



€ Bilan



Financements

Pêche associative\* : 700€

\*Fédération de pêche du Var,  
et Fédération Nationale de la pêche en France  
AAPPMA Le Gardon de Toulon,  
AAPPMA Le Roseau du Réal Martin,  
AAPPMA La Truite du Gapeau



## LAC DE ST CASSIEN

### EMBARQUEMENT IMMÉDIAT !

La quatrième édition de notre animation "Pêche en embarcation" s'est déroulée le dimanche 7 novembre. Malgré une météo instable et quelques averses, les plus curieux et courageux sont venus nous rendre visite pour monter à bord, aux côtés de nos agents et bénévoles. Barques, kayaks et float tubes ont pu être testés et approuvés par les participants avec en prime quelques poissons timides.



Les AAPPMA locales « La Fario » et « La Belle Mouchetée du canton de Fayence » étaient présentes ainsi que leurs bénévoles pour assurer le bon déroulement de la journée, et nous les remercions, tout comme les partenaires présents lors de cet événement : la communauté de communes du Pays de Fayence, M. le Maire de Saint Paul en Forêt et Conseiller Départemental Nicolas Martel, M. Jean Paul CONTI, Président de la Caisse locale du Crédit Agricole du Pays de Fayence, M. Pourchaire, Président



d'Intermarché Tourrettes, le club des Gentleman Fisher, la société Hobie pour le prêt des kayaks et Patrice Gotti, Moniteur-guide de pêche.

Au total, ce sont près de 80 participants qui ont connu les premières joies de la navigation en eau douce.

€ Bilan



Financements

Pêche associative\* : 2 000€

\*AAPPMA La Belle Mouchetée,  
AAPPMA La Fario,  
Fédération de pêche du Var,  
et Fédération Nationale de la pêche en France



# RESTAURATION HYDROMORPHOLOGIQUE

## SOURCES DU GAPEAU

L'altération de la morphologie des cours d'eau est un des principaux obstacles au bon état écologique des cours d'eau.

La restauration des milieux aquatiques et la préservation de certains cours d'eau constituent des enjeux essentiels pour l'atteinte des objectifs de la Directive Cadre sur l'Eau.

La Fédération apporte depuis plusieurs années, notamment avec l'appui du P.D.P.G une expertise et du conseil technique aux maîtres d'ouvrages locaux dans la réalisation et le suivi de ces restaurations afin d'évaluer leur efficacité.

C'est dans ce cadre d'amélioration du fonctionnement hydromorphologique que la Fédération s'est lancée dans une étude de faisabilité visant une restauration ambitieuse d'un cours d'eau dégradé, les sources du Gapeau.

Les indicateurs biométriques des populations piscicoles échantillonnées sur la station révèlent un peuplement piscicole totalement non conforme à ce qu'on attend sur ce secteur avec une sous abondance flagrante (marginale).

Le diagnostic hydromorphologique initial mis en œuvre sur l'expertise de la Fédération de pêche permet de mettre en évidence un état dégradé du secteur des sources. Le milieu actuel est le reflet des interventions humaines passées (rectification, recalibrage, protection de berges, déplacement de cours d'eau, rupture de la continuité écologique...) qui ont des conséquences néfastes sur le fonctionnement du milieu aquatique. Ces aménagements ont conduit à une baisse des processus dynamiques et à une baisse des hétérogénéités spatiales.

Ce bon fonctionnement hydromorphologique passe par des actions visant entre autres à restaurer le lit mineur et à améliorer les habitats aquatiques. Cette amélioration peut être caractérisée par une plus grande diversité de faciès d'écoulement, des berges naturelles aux pentes douces, un matelas alluvial reconstitué, des bancs alluviaux mobiles, une ripisylve variée, une continuité écologique restaurée... L'objectif d'une restauration hydromorphologique sur ces sources du Gapeau est de retrouver une dynamique fluviale la plus libre possible. Cette restauration vise à retrouver un bon fonctionnement global du cours d'eau.



€ Bilan

Financements

Pêche associative\* : 2 475€

Agence de l'Eau RM&C : 3 025€

\*AAPPMA La Truite du Gapeau  
Fédération de pêche du Var,  
et Fédération Nationale de la pêche en France



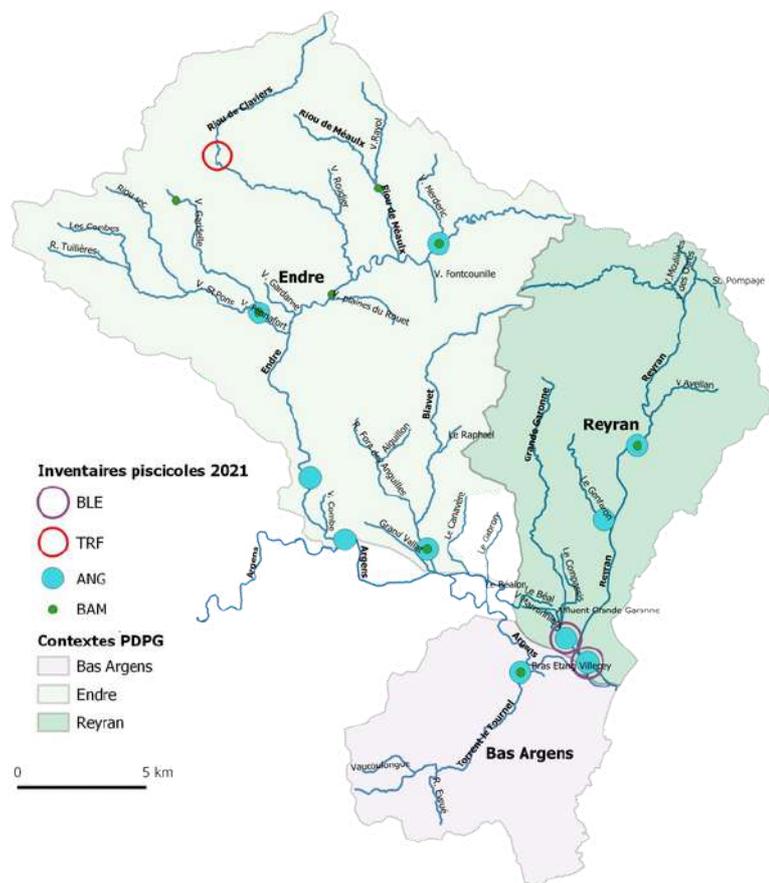
# ATLAS DE BIODIVERSITÉ AQUATIQUE

## BASSIN VERSANT DU BAS ARGENS

Le Pôle Technique continue d'affiner la connaissance des aires de répartition d'une sélection d'espèces piscicoles indigènes. Ce sont les affluents de la partie basse de l'Argens qui sont à l'étude, soit l'Endre, le Blavet, la Grande Garonne, le Reyran, les affluents en rive gauche de l'Argens et un affluent en rive droite : le Fournel... soit près de 40 cours d'eau !

Afin d'enrichir cette base de connaissance, la Fédération a suivi un protocole précis : identification des affluents pérennes permettant la fixation durable d'une population, reconnaissance cartographique de façon à pré-sélectionner au minimum deux stations par cours d'eau à prospecter (la première station se situe en tête de bassin et la seconde en clôture), prospections et biométrie des individus rencontrés (identification de l'espèce et mesure de l'individu pour détermination de la cohorte), bancarisation des données dans le "Géoportail" de la Fédération, le Web PDPG (données piscicoles, cartographiques), et enfin analyse des données permettant d'enrichir l'Atlas.

Quatre espèces piscicoles sont principalement représentées dans ce bassin versant, à savoir la truite fario, le barbeau méridional, la blennie fluviatile et l'Anguille d'Europe. Le bas Argens et ses affluents présentent encore quelques réservoirs biologiques à l'équilibre fragile et menacé qu'il convient d'inventorier pour mieux protéger.



<b>Bilan</b> 2 200€	<b>Financements</b> <b>Pêche associative* : 440€</b> <b>Agence de l'Eau RM&amp;C : 1 210€</b> <b>Région Sud : 550€</b> <small>*AAPPMA La Gaule de l'Estérel, AAPPMA La Gaule Roquebrunoise, AAPPMA La Muyoise, Fédération de pêche du Var, et Fédération Nationale de la pêche en France</small>
------------------------	--



# SUIVI DE LA COLONISATION DE L'ANGUILLE SUR L'ARGENS

Trois stations de référence, correspondant à de potentielles zones d'accueil de l'anguille, ont été définies pour assurer le suivi de l'espèce : Le seuil du Verteil (le premier obstacle à la mer, à 6km de l'embouchure), le Fournel (premier affluent de l'Argens en amont de l'embouchure) et le seuil RFF à Vidauban (7ème ouvrage à la mer, 35 km de l'embouchure).

Sur chaque station, des pièges flottants ont été mis en place pour recenser les anguilles.

## LE FOURNEL ET LA PASSE DE VIDAUBAN

Sur le Fournel, seulement 4 individus ont été capturés en Mars et 6 individus en Mai; dont aucune civelle. Le manque d'information lié à cette station engendre l'abandon des deux pièges.

Sur la passe à anguilles de Vidauban aucune capture d'anguille n'a été réalisée sur les 4 flottangs, l'opération n'a donc pas été relancée en 2021.

Le suivi va s'intensifier en 2022 avec le déploiement d'un système de passe à poissons et de vidéo-comptage sur le Verteil équipé pour l'alose et les stades juvéniles d'anguilles (photos p.27).



### € Bilan



### Financements

Pêche associative\* : 1 954€  
 Agence de l'Eau RM&C : 5 370€  
 Région Sud : 2 441€

\*AAPPMA La Gaule de l'Estérel,  
 AAPPMA La Gaule Roquebrunoise,  
 AAPPMA Le Poisson d'Argent,  
 Fédération de pêche du Var,  
 et Fédération Nationale de la pêche en France



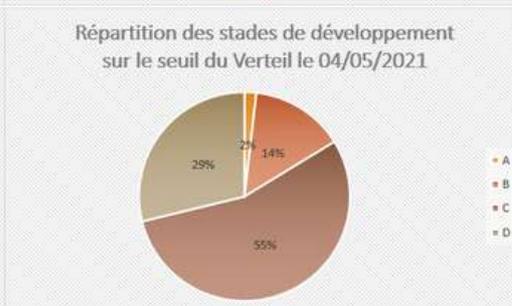
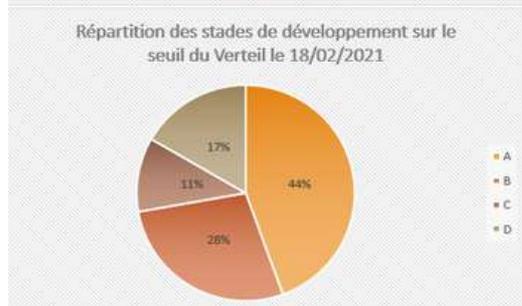
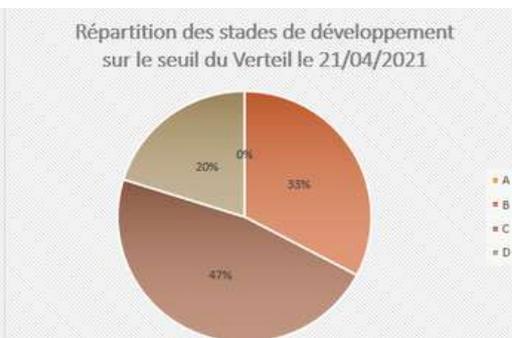
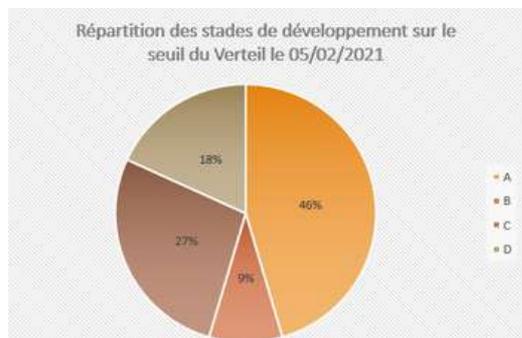
## LE SEUIL DU VERTEIL

Le seuil du Verteil, premier obstacle à la mer, est une station de référence pour le suivi de l'anguille. En 2021, 5 relèves de pièges flottants ont été réalisées avec 262 individus comptabilisés.

L'absence de pluie n'a pas permis de relever les pièges au mois de Mars, mais les données récoltées démontrent un pic de montaison fin Avril, en corrélation avec l'hydrologie de l'Argens.



## ÉVOLUTION DES STADES DE DÉVELOPPEMENT DE L'ANGUILLE SUR LE VERTEIL EN 2021



En début d'année, la moitié des effectifs est représentée par des individus jeunes appelés "civelles". L'augmentation des effectifs en Avril est significative mais ne présente plus la première tranche d'âge des civelles.

En 2021, aucun pic de migration de l'espèce n'a été constaté.

- Civelle non pigmentée
- Civelle pigmentée 6cm
- Civelle pigmentée 8cm
- Anguilette 10cm et plus



Avant travaux

# ARASEMENT DU SEUIL DE CANCÉRILLES

## SUR LE GAPEAU AMONT

Le Gapeau est un fleuve méditerranéen d'une quarantaine de kilomètres, il coule intégralement dans le département du Var. Il prend sa source au pied du massif de la Sainte Baume sur la commune de Signes à une altitude de 318 mètres et se jette en mer au niveau de la commune de Hyères les Palmiers. Le Gapeau est un fleuve particulier qui présente différents visages d'amont en aval. Il est découpé en deux contextes piscicoles, eux-mêmes hétérogènes.

Ce cours d'eau au régime très typé méditerranéen est caractérisé sur sa moitié amont par un contexte salmonicole où la Truite fario et le Blageon dominent le peuplement et un secteur aval dominé par les cyprinidés. A noter la présence d'anguilles d'Europe sur le Gapeau et son principal affluent, le Réal Martin, qui parviennent tant bien que mal à coloniser ces cours d'eau largement segmentés par des ouvrages transversaux.

D'un point de vue hydromorphologique, le Gapeau est un cours d'eau particulièrement dégradé, il alterne entre des zones contraintes par les activités humaines et des secteurs de gorges naturelles. Le Gapeau n'a que très rarement l'occasion de déborder et dissiper son énergie sur l'ensemble de son bassin versant.

Le secteur amont sur lequel se trouvait le seuil de Cancérilles est plus naturel, le cours d'eau y est plus diversifié, on retrouve encore des sédiments propices à la reproduction des truites fario.

Le facteur le plus limitant pour le peuplement piscicole sur le Gapeau est la fragmentation du milieu par la présence de nombreux seuils transversaux infranchissables. Le seuil de Cancérilles est le 40ème ouvrage depuis la mer. Le Gapeau a été particulièrement aménagé avec des seuils transversaux pour l'utilisation de l'eau en gravitaire de la mer jusqu'à sa source. Il s'agit souvent d'ouvrages très structurants avec des hauteurs de chute et des zones d'influence conséquentes.

Le seuil de Cancérilles constituait une barrière infranchissable pour l'ensemble des poissons pour toutes les gammes de débits, il bloquait également une quantité non négligeable de sédiments, support de vie des invertébrés et des poissons. Le fait de libérer l'accès à l'amont de ce seuil (notamment pour les truites fario) permet aux poissons d'atteindre des secteurs très favorables à leur reproduction. Il s'agissait d'un seuil à parement incliné en pierres maçonnées d'une hauteur de chute de 1,25 mètre pour une largeur de 9,55 mètres. L'ouvrage était visuellement en bon état bien qu'ancien, on pouvait lui associer un affouillement en rive droite et une anse d'érosion significative en rive gauche. Il y avait encore les traces d'un ancien canal en rive droite avec une prise d'eau en amont du seuil. Le canal n'avait plus aucun usage et aucun projet visant sa réhabilitation n'était envisagé à moyen et long terme.



Après travaux

En octobre 2021, le seuil de Cancérilles est entièrement détruit, les débris cimentés sont évacués, le reste des matériaux est réutilisé sur place pour combler la fosse d'affouillement et renforcer la berge en rive gauche du Gapeau. Le cheminement des engins se fait depuis un chemin d'exploitation agricole privé en rive droite. Le débit du Gapeau est dirigé vers l'ancien bras du canal puis entonné dans une buse PVC pour être restitué directement en aval du chantier dans le lit du Gapeau. Une pêche de sauvetage a été effectuée sur la zone mise à sec. L'entreprise a conforté la berge en rive gauche dans un premier temps en utilisant des blocs rocheux et des pierres maçonnées issues du tablier du seuil. Dans un second temps, le seuil a été supprimé de la rive gauche vers la rive droite. Le repli des engins s'est fait par la rive droite après une remise en état des accès.

Les travaux ont duré une semaine, à l'heure actuelle il n'y a pas encore eu de crue morphogène, nous serons attentifs à l'évolution du lit du cours d'eau suite aux premiers évènements significatifs.

Un suivi régulier visuel notamment après chaque crue morphogène est effectué par la fédération de pêche du Var afin de s'assurer de la stabilité du site dans le temps.

Un suivi biologique a été mis en place avec des inventaires piscicoles avant les travaux (3 ans avant et l'année même) et 3 et 5 ans après. Nous réalisons également un suivi régulier des frayères l'hiver sur le secteur en aval et en amont de l'ancien seuil de Cancérilles. Ce relevé exhaustif des nids de truite sera effectué chaque année durant les 5 prochaines années.

Nous n'avons pas de suivi hydromorphologique particulier, il n'y avait pas de remous liquide significatif associé à ce seuil et pas d'enjeu à protéger en amont direct de l'ouvrage.



€ Bilan



Financements

Pêche associative\* : 2 930€

Agence de l'Eau RM&C : 41 049€

Région Sud : 5 100€

\*AAPPMA La Truite du Gapeau  
Fédération de pêche du Var,  
et Fédération Nationale de la pêche en France



## DÉVERSEMENTS EN 1ÈRE CATÉGORIE PISCICOLE

A la suite d'une campagne d'alevinages en truitelles fario au stade de développement automnal (10/12cm) dans quatre sites pilote, à savoir le Caramy, la Bresque, l'Huveaune et le Réal Martin dans le but de soutenir les populations piscicoles déjà présentes et d'apporter un intérêt halieutique favorable, une tendance générale se dégageait, à savoir que les alevinages semblaient inefficaces lorsqu'une population sauvage de truite est en place sur le cours d'eau (même s'il s'agit d'une population déséquilibrée). En 2021, la Fédération a donc décidé de ne pas poursuivre ces alevinages.

Concernant les déversements en première catégorie piscicole, la truite arc-en-ciel a pour vocation la pêche de loisir. Les zones privilégiées sont souvent très accessibles et propices aux pêcheurs, un bon moyen de rendre la pêche praticable pour tous les différents profils, du débutant à l'initié ! Il faut néanmoins garder à l'esprit que les truites arc-en-ciel issues de l'élevage n'ont pas leur place de manière pérenne dans nos cours d'eau. Les déversements sont donc faits sur des lieux précis afin de préserver notre cheptel original et de limiter les pollutions de type génétique.



€ Bilan



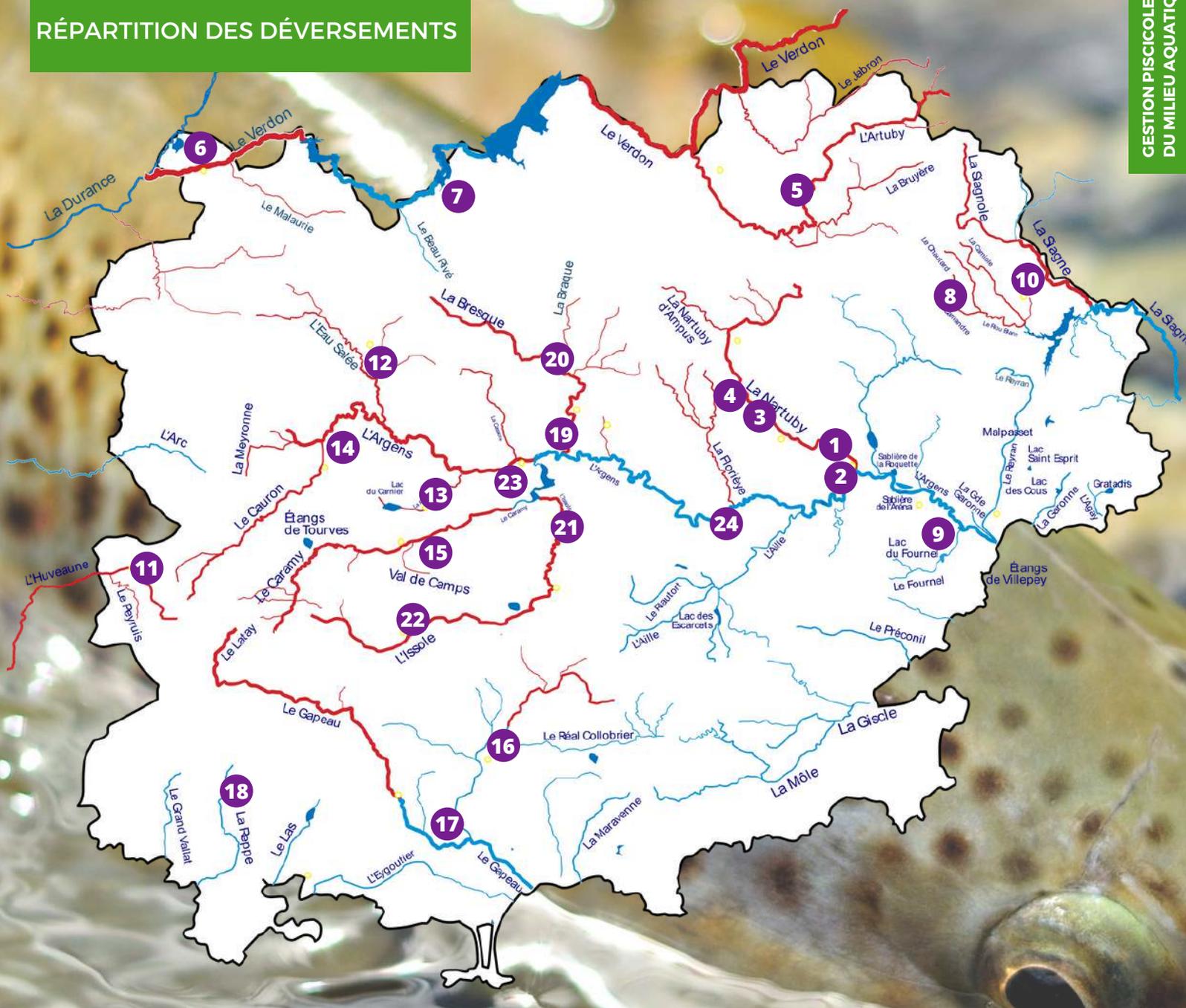
Financements

Pêche associative\* : 101 000€

\*AAPPMA du Var  
Fédération de pêche du Var,  
et Fédération Nationale de la pêche en France

# REMPOISSONNEMENT EN 1ÈRE CATÉGORIE PISCICOLE

## RÉPARTITION DES DÉVERSEMENTS



### DÉVERSEMENTS PAR AAPPMA (DOTATION FÉDÉRALE) :

#### Déversement de truites arc-en-ciel

- 1** LA CANNE MOTTOISE : 500 kg
- 2** LA MUYOISE : 500 kg
- 3** LA CANNE TRANSIANNE : 500 kg
- 4** LA CANNE DRACÉNOISE : 300 kg
- 5** LA CANNE COMPISOISE : 690 kg
- 6** AAPPMA DU BAS VERDON : 1290 kg\*
- 7** TRUITE VAROISE DU VERDON : 1190 kg\*
- 8** LA BELLE MOUCHETÉE : 790 kg
- 9** LA GAULE ROQUEBRUNOISE : 250 kg
- 10** LA FARIO : 690 kg
- 11** L'ÉCREVISSE DE L'HUVEAUNE : 490 kg
- 12** L'EAU SALÉE : 440 kg
- 13** LA VALOISE : 410 kg
- 14** L'ARGENS : 400 kg
- 15** LE CARAMY : 790 kg
- 16** LE ROSEAU DU RÉAL MARTIN : 690 kg
- 17** LA TRUITE DU GAPEAU : 590 kg
- 18** LE GARDON DE TOULON : 450 kg
- 19** LA TRUITE DE LA BRESQUE : 400 kg
- 20** LA BRESQUE : 690 kg
- 21** CABASSE/LE LUC : 390 kg
- 22** LA TRUITE : 390 kg
- 23** LA CARÇOISE : 690 kg
- 24** LE POISSON D'ARGENT : 490 kg

\*Dont une dotation de 1800kg de truites arc-en-ciel est attribuée aux lacs du Verdon (Quinson et Esparron/St Julien)



## REPOISSONNEMENT EN 2ÈME CATÉGORIE PISCICOLE

Lors de l'Hiver 2021/2022, la Fédération a procédé au repoissonnement de nombreux plans d'eau halieutiques varois, ainsi que l'Argens et l'Aille, classés en seconde catégorie piscicole. Les poissons sont issus de la Pisciculture Dombes Val de Saône

Certaines AAPPMA complètent cette dotation fédérale par des commandes directes auprès du fournisseur.

Cette rotation a pour objet de soutenir le peuplement piscicole déjà présent, et de développer la pratique de la pêche dans des secteurs où des aménagements ont été effectués pour les pêcheurs.

Ce repoissonnement représente plus de 3,5 tonnes d'espèces piscicoles introduites dans le réseau halieutique varois pour un montant annuel de 30 000 euros en autofinancement.

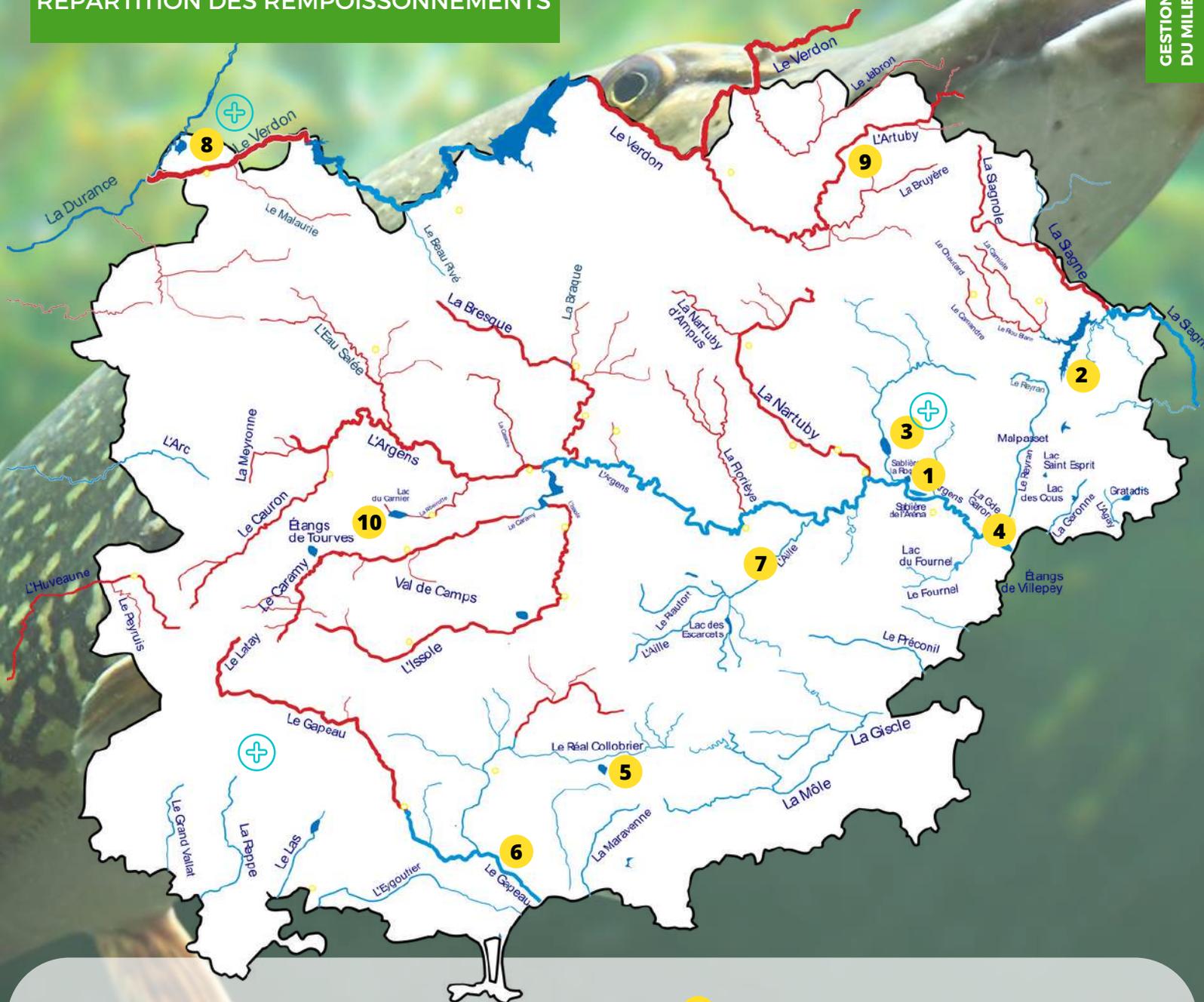
Les AAPPMA ont également la possibilité de passer des commandes directement au fournisseur, et de compléter leur dotation. Leur choix se fait en fonction de la tendance de pêche, de leurs projets et de la capacité d'accueil des plans d'eau concernés.



 <b>€ Bilan</b>	<b>Financements</b>
	<b>Pêche associative* : 33 000€</b>
	<small>*AAPPMA du Var Fédération de pêche du Var, et Fédération Nationale de la pêche en France</small>

# REPOISSONNEMENT EN SECONDE CATÉGORIE PISCICOLE NOUVEAU ! BASS AU LAC DE STE-CROIX EFFECTUÉ PAR L'AAPPMA DE MOUSTIERS

## RÉPARTITION DES REPOISSONNEMENTS



### REPOISSONNELEMENTS PAR AAPPMA (DOTATION FÉDÉRALE) :

- 1** LA GAULE ROQUEBRUNOISE : 360 kg de gardons - 50 kg de sandres - 50 kg de black-bass - 50 kg de carpes - 100 kg de perches -
- 2** LA FARIO et LA BELLE MOUCHETÉE : 210 kg de brochets - 100 kg de carpes - 65 kg de black-bass - 200 kg de gardons
- 3** LA MUYOISE : 250 kg de gardons - 40 kg de sandres - 50 kg de black-bass - 140 kg de brochets - 80 kg de carpes - 100 kg de perches
- 4** LA GAULE DE L'ESTÉREL : 130 kg de gardons - 100 kg de brochets - 50 kg de carpes - 20 kg de tanches - 50 kg de perches
- 5** LE ROSEAU DU RÉAL MARTIN : 100 kg de gardons
- 6** LA TRUITE DU GAPEAU : 50 kg de gardons - 20 kg de black-bass - 20 kg de carpes - 20 kg d'amours blancs

- 7** LE POISSON D'ARGENT : 200 kg de gardons - 50 kg de tanches - 30 kg de black-bass - 90 kg de brochets - 150 kg de carpes - 100 kg de perches
- 8** LE BAS VERDON : 40 kg de gardons - 70 kg de brochets
- 9** LA CANNE COMPOISOISE : 30 kg de gardons - 15 kg de black-bass
- 10** LA VALOISE : 40 kg de gardons - 15 kg de black-bass

### COMMANDE DIRECTE DES AAPPMA :

- +** LA MUYOISE : 150 kg de gardons - 4 carpes de 15kg et 2 carpes de 18kg - 20 kg de sandres - 20 kg de brochets - 40 kg de tanches
- +** LE GARDON DE TOULON : 30 kg de gardons
- +** BAS VERDON : 40 kg de gardons - 150 kg de carpes

# # VITE DIT, ET BIEN FAIT !

## HABITATS PISCICOLES & FRAYÈRES À BLACK-BASS

### GRAVIÈRES DE VINON SUR VERDON



En collaboration avec les agents du Pôle Technique de la Fédération, l'AAPPMA du Bas Verdon a mis en place des habitats de pleine eau (fagots issus des coupes des élagages) dans la Gravière 2 "Notre Dame des Tousques". Elles ont été disposées en plein milieu du plan d'eau et serviront de caches et de supports de ponte pour certaines espèces (poissons blancs...).

Dans la Gravière 4, des frayères artificielles ont été installées pour les black-bass. En effet, il manquait du substrat favorable à leur reproduction. Il ne reste plus qu'aux poissons à se mettre au boulot... D'autres opérations de création de frayères à black-bass sont en place pour 2022.

L'AAPPMA du Bas Verdon remercie tous les bénévoles qui ont participé à cette opération. Des prospections seront effectuées afin d'analyser la réussite de ces actions.

## PROJETS D'OUVRAGES HYDROÉLECTRIQUES

### LA PÊCHE ASSOCIATIVE DIT NON

Les instances halieutiques (FNPF, Fédération) ont écrit dernièrement aux élus du Parlement et du Sénat pour leur faire part de leur refus de voir naître de nouveaux projets de petite hydroélectricité en France, qui impacteraient fortement les efforts mis en place par les propriétaires et gestionnaires d'ouvrages pour rétablir la continuité écologique des cours d'eau.

En effet, des propositions de loi au Sénat et des amendements au projet de loi Climat et résilience vont à l'encontre de la continuité écologique.

Vous pouvez consulter le communiqué de presse de la FNPF et le courrier adressé aux députés, députés, sénatrices et sénateurs du Var par notre Fédération.

Restons mobilisés, soyons acteurs de la préservation, de la restauration de nos milieux aquatiques et gardons notre rôle de sentinelles de l'Eau !



## L'EYGOUTIER PÊCHE DE SAUVETAGE



L'Eygoutier est un fleuve côtier périurbain de l'Est Toulonnais, qui prend sa source à la Crau, traverse le Plan de la Garde pour se jeter plus loin dans la Mer, au Mourillon (Toulon). Il est plus connu sous le nom de "Rivière des Amoureux".

En dépit d'une artificialisation complète de ses berges dans sa zone aval (grands murs en béton qui le canalisent), ce cours d'eau n'en demeure pas moins intéressant par la diversité des espèces piscicoles présentes.

Le Syndicat de gestion de l'Eygoutier a confié à la Fédération une pêche de sauvetage avant travaux d'entretien au niveau du quartier de la Rode. 12 espèces différentes ont été recensées, parmi lesquelles des poissons bénéficiant de mesures de protection (Anguille, barbeau méridional, blageon, blennie fluviatile).

Ces résultats démontrent l'intérêt écologique de ces petits fleuves côtiers oubliés dans la ville, qui subissent parfois des pressions sur le plan de la qualité des milieux.

## VERDON TRUITES CONNECTÉES

L'hiver dernier, en collaboration avec Scimabio Interface, nous vous avons partagé la mise en place de l'étude sur la migration des truites du bas Verdon.

Les relevés de fréquences sont toujours en cours, et quelques pêcheurs ont même croisé la route de certaines truites "marquées" ! En tout cas, les truites se portent très bien !

Si vous aussi vous constatez sur l'une de vos prises une cicatrice au niveau de l'abdomen, merci de bien vouloir remettre ce poisson à l'eau dans les meilleures conditions (si celle-ci ne pouvait être remise à l'eau vivante, merci de nous contacter afin de récupérer l'émetteur).





# PROCÉDURES : COMMENT ÇA MARCHE ?



*La complexité du système juridique et administratif en France s'applique aussi à la police de la pêche. L'infraction au code de l'environnement et la verbalisation qui s'en suit ne s'arrête pas à un simple procès verbal : un lourd travail institutionnel s'en suit.*

## VERBALISATION, PV, TRIBUNAL... QUELLES SONT LES ÉTAPES POUR LES GARDES ?

### EN CAS DE NON-SAISIE DE MATÉRIEL

Le garde rédige un procès-verbal avec l'aide de la Fédération qu'il adresse en recommandé avec Accusé de réception (AR) à l'Officier de Ministère Public (OMP) compétent sur le territoire.

Cette procédure est ensuite traitée par l'OMP qui adressera par la suite une convocation à paraître devant le tribunal d'instance compétent.

La Fédération reçoit également un courrier « d'avis à victime ». Elle adresse alors en recommandé avec AR au tribunal d'instance compétent un courrier dans lequel elle fait faire une demande de dédommagement au titre du civil qu'elle justifie. Le jour de l'audience, le président de la Fédération est présent pour défendre les intérêts de la Fédération au titre du civil. Le contrevenant est présent ou non.

Le Président de tribunal statue alors sur les amendes à régler au pénal (en fonction de la catégorie de l'infraction) et au civil. A la suite de cette audience, le contrevenant recevra par courrier un « extrait des minutes » de la part du tribunal de Police dans lequel est rédigé un compte-rendu de l'audience et dans lequel est indiqué le montant à régler. La Fédération adresse alors au contrevenant un courrier en recommandé avec AR dans lequel elle demande le paiement de l'amende perçue au titre du civil.

Dès lors que cette transaction est effectuée le dossier est clos. Dans le cas d'un non-paiement du contrevenant, la Fédération se réserve le droit de faire appel à un huissier de justice.

### EN CAS DE SAISIE DE MATÉRIEL

Lors du relevé de l'infraction, le garde liste le matériel saisi sur un document en précisant (marque modèle et état du matériel) que le contrevenant peut signer (ou refuser de signer) : c'est ce qu'on appelle "le procès verbal de saisie".

Pour la rédaction et l'envoi du PV, les démarches administratives sont les mêmes qu'en cas de non-saisie.

La Fédération prend alors rendez-vous avec les services des scellés du Greffe de Draguignan afin d'y déposer le matériel saisi. Les procédures sont alors enregistrées au bureau d'ordre et le matériel déposé au greffe.

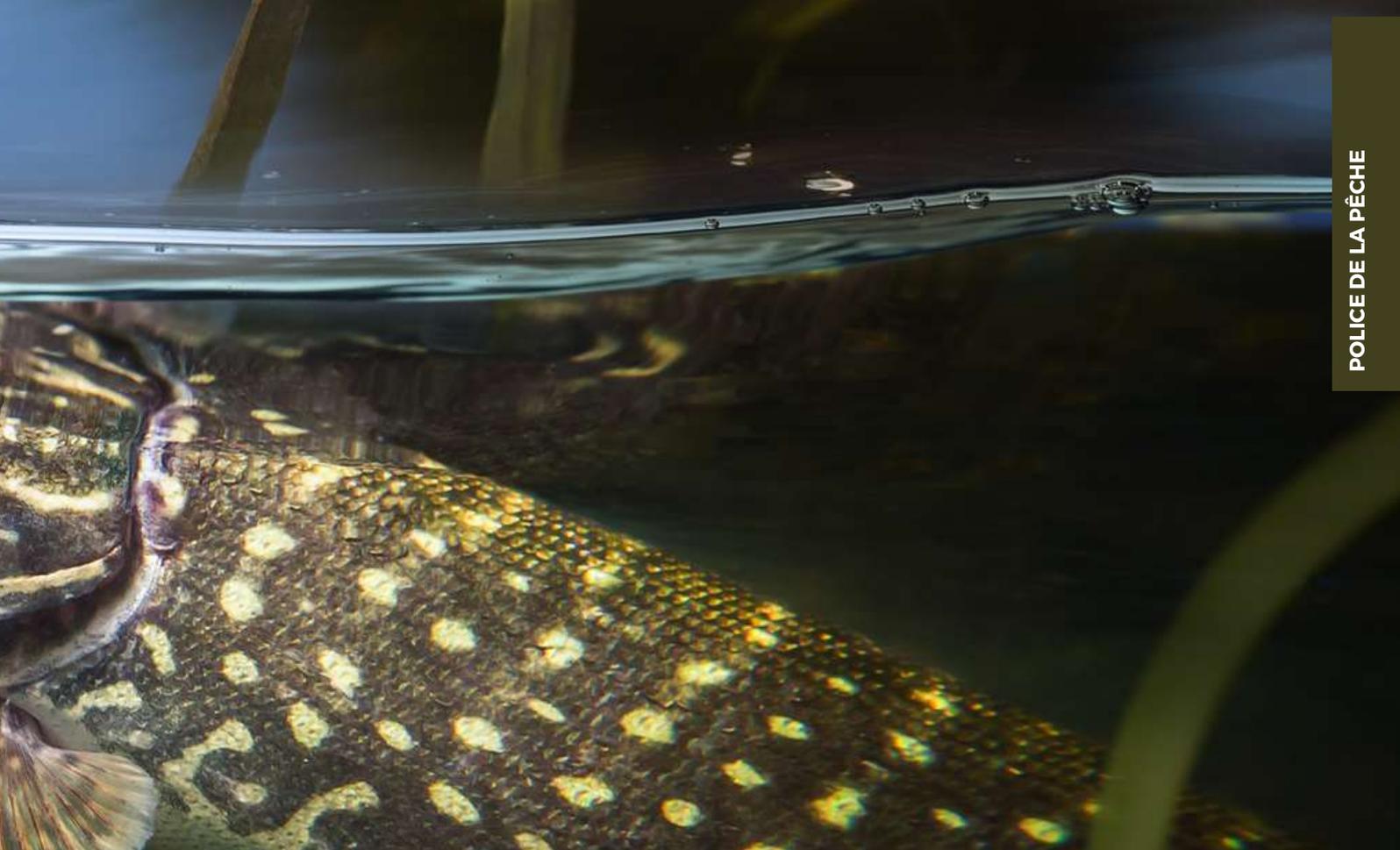
La Fédération n'est alors plus responsable du matériel et de son devenir.

Le contrevenant se doit d'être présent le jour de l'audience et de demander la restitution de son matériel pour prétendre à le récupérer.

Le jour de l'audience seul le Président du tribunal décide du devenir du matériel (confiscation ou restitution). En fonction de la situation (comportement du contrevenant au tribunal et lors du relevé de l'infraction, récidive ...)

Si le président acte la restitution du matériel (cela est précisé sur l'extrait de la minute reçu), le contrevenant dispose alors de 2 mois pour le récupérer auprès des services du greffe.

Si le Président acte la confiscation du matériel, celui-ci sera alors conservé par le greffe et par la suite détruit ou très souvent vendu aux enchères.

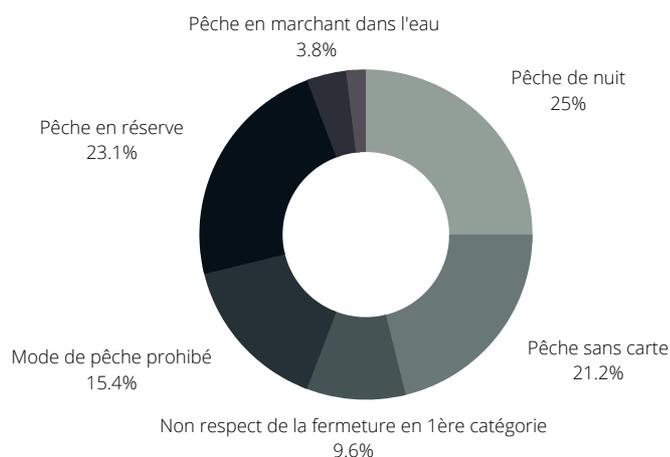


## ZOOM SUR LES INFRACTIONS

La présence des pêcheurs au bord de l'eau est importante. Cette année, plusieurs actes de braconnage ont été signalés par les pêcheurs, véritables sentinelles de nos cours d'eau.



Une hausse des fréquentations des plans d'eau et rivières s'est constatée suite à la crise sanitaire. Les pêcheurs, un peu plus nombreux cette année, ont été davantage contrôlés par les 43 gardes de pêche bénévoles du département. Au total, 650 tournées de surveillances et 3780 pêcheurs ont et rencontrés au bord de l'eau. Parmi eux, 43 infractions relevées, réparties en 7 catégories d'infractions :



Que ce soit des filets, des lignes de fond, de la pêche nocturne ou encore en dehors des zones et périodes autorisées, toute pêche ne respectant pas les fondements du code de l'environnement est qualifiée de BRACONNAGE.

Face à ce fléau, les gardes de pêche bénévoles et la Fédération établissent de plus en plus de partenariats avec les autorités locales. Afin d'appuyer notre crédibilité et d'assurer aussi la sécurité des agents, la gendarmerie, police nationale et de l'environnement nous accompagnent régulièrement dans nos missions.

### VOUS ÊTES TÉMOIN D'UN ACTE DE BRACONNAGE ?

► ***N'intervenez pas ! Le plus important reste votre sécurité. Contactez directement la gendarmerie ou la police la plus proche du lieu de l'infraction.***

# # BELLES PRISES !



La Fédération départementale remercie tous les pêcheurs qui ont envoyé leurs plus beaux clichés de pêche sur la page Facebook et Instagram.

## Une ouverture truite réussie !



Le bas Verdon n'a décidément plus de secrets pour Louis Barthélemy. Une belle fario du Verdon pour commencer la saison en beauté...

## Lac de Sainte-Croix : un poisson qui compte



Patrice Gotti fait partie des pêcheurs qui auront eu le privilège de tenir cette année une de ces magnifiques truites lacustres du lac de Sainte-Croix.

## Ça pèse dans la balance !



29 kg, c'est le poids de cette magnifique carpe prise par Clément Lan au lac de Sainte-Suzanne à Carcès.

## CARCES : cheptel de choix !



Entre les brochets, perches, silures et encore quelques sandres, Guillaume Blancard a eu le choix ! Ce jour-là, une perche de 50+ se sera laissé séduire ..

## Ça ronronne ...



Du soleil, des amis et des poissons mordeurs, Yahn Jacqueline nous donne envie d'aller pêcher au lac de Saint-Cassien ! Silures et brochets étaient de la partie.

## Souriez, vous êtes blackbassé !



C'est le poisson de prédilection durant l'été, Yvan Tang est venu passer ses vacances à pêcher les blackbass dans le Var, des vacances apparemment réussies !

## MASTER FEEDER



Un premier challenge réussi !

## #DOUBLETROUBLE



Une pierre deux coups! Mathieu Rittel assure deux black-bass sur un seul et même leurre ! Un doublé incroyable !

## Pêche à la mouche



Nils Gignoux est enfin récompensé des heures passées à traquer les carnassiers à la mouche. La barre mythique du mètre est dépassée, 1m05 pour ce brochet pris au streamer. Bravo !

## Saint-Cassien, encore !



Une fois n'est pas coutume, Freddy Fremont nous partage encore un brochet dépassant le mètre... 113 cm, qui dit mieux ?!

## Une prise inattendue !



Alors que David Dupont profitait encore des belles journées automnales pour pêcher la perche, le voilà surpris par un poisson de taille ! Magnifique truite lacustre qui aura très vite rejoint son milieu naturel.

## Une hyper activité à Carcès



La fin de l'été s'est avérée très propice au lac de Saint-Suzanne pour la pêche des carnassiers. Tom Couchoud nous partage une de ses plus jolies prises sur le lac.

# SOYONS FIERS D'ÊTRE PÊCHEURS VAROIS !



FÉDÉRATION DÉPARTEMENTALE

PÊCHE

---

FÉDÉRATION DU VAR POUR LA PÊCHE  
ET LA PROTECTION DU MILIEU AQUATIQUE

100 chemin du Paradou

83790 PIGNANS

Tel. 04 94 48 81 02

[federation@pechevar.fr](mailto:federation@pechevar.fr)

*Retrouvez toute l'actualité pêche*



[www.pechevar.fr](http://www.pechevar.fr)



[Facebook](#)



[Youtube](#)



[Instagram](#)